



**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 10

Date de convocation :
22/03/2024

Date d'affichage :
03/04/2024

DELIBERATION

Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER (à partir de la DCM N°6), Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés : Ludovic JEUNOT
Anne-Sophie PARRIAUX, procuration à Jean-Michel LHOMMÉE

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Céline HIRCHI, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Secrétaire de séance : Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **240311 : Taxes foncières et d'habitation**

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal décide à l'unanimité la fixation des taux des taxes foncières et d'habitation 2024 comme suit, avec une augmentation des taux de **1 %** par rapport à 2023 de la taxe sur le foncier bâti, de la taxe sur le foncier non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

A savoir :

Taxes	Taux de référence 2024	Taux votés	Bases d'imposition prévisonnelles 2024	Produit attendu 2024
Taxe foncier bâti	34,80 %	35,15 %	701 700	246 648
Taxe foncier non bâti	27,35 %	27,62 %	26 600	7 347
Taxe d'habitation	12,79 %	12,92 %	0	
Coefficient correcteur				-18540
Total				235 454

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture